296 DT3.1

Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station

6212-03-052

ERRATA

Veuillez prendre note qu'à la page 4, on aurait dû lire: PRÉSENTATION DU MDDEFP Et pour faire la concordance, la même chose à la Table des matières.

Nous nous excusons auprès de ceux à qui ça aurait pu causer des inconvénients.

Béliveau Proulx

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 24 AVRIL 2013	5		
SEARCE DE LA COIDLE			
MOT DU PRÉSIDENT		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	 1
PRÉSENTATION DU MDDEFP			
Mme LUCIE WILSON			 4
PÉRIODE DE QUESTIONS			
Mme LUCIENNE TREMBLAY			 42
Mme GUYLAINE LACHANCE			 46
M. PAUL MUNGER	************	***************************************	 54
M. LÉON GAGNÉ			 63
REPRISE DE LA SÉANCE			
QUESTIONS DE LA COMMISSION	••••		 74
PÉRIODE DE QUESTIONS			
M. HUBERT BOURQUE			 105
Mme ÉMÉLIE BRIDEAU			
M. BERNARD GOBEIL			
M. LUCIEN LAROCQUE			

120

Nous souhaiterions également que vous évaluiez nos services en remplissant le questionnaire qui est disponible à l'arrière de la salle.

125

Avant d'inviter quelqu'un, il y a madame Wilson qui a une présentation à faire sur les OER, en fait les objectifs environnementaux de rejet, donc madame Wilson, si vous voulez bien vous avancer s'il vous plaît, pour faire votre présentation!

130

PRÉSENTATION DU MDDEFP

PAR Mme LUCIE WILSON:

135

Alors moi, on m'a demandé de venir vous parler des objectifs environnementaux de rejet. Alors nous, dans notre jargon, on appelle ça des OER, et un OER, c'est simplement la quantité de contaminant qui peut être rejeté par un effluent dans un plan d'eau sans que ça affecte les usages de ce plan d'eau là.

On exprime ça habituellement en concentration de contaminant et aussi en charge, pour tenir compte de l'importance du débit qui est rejeté.

140

Pour protéger les usages, on a des critères de qualité de l'eau. On a des critères de qualité qui sont spécifiques à chaque usage puis à chaque contaminant, puis ces critères-là correspondent à la concentration maximale de contaminant qu'il peut y avoir, pour protéger l'usage en question.

145

Par exemple, pour un contaminant, on va avoir un critère de vie aquatique, un critère de santé humaine, un critère de faune terrestre piscivore, puis dans certains cas, des critères d'activités récréatives.

150

Et quand on fait nos OER, nous, on choisit le critère le plus sévère pour chaque contaminant, de façon à protéger l'ensemble des usages.

155

Si on les prend un par un, le critère de vie aquatique, c'est le critère qui va protéger le poisson qui vit dans notre plan d'eau. On a des critères aigus qui, eux, protègent les poissons contre les effets aigus des contaminants, c'est-à-dire la mortalité; et puis on a des critères chroniques qui vont protéger contre les effets à plus long terme, c'est-à-dire les effets sur la mortalité, la mobilité, la croissance des poissons.